



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 décembre 2017  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la vingt-troisième session  
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée  
« Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

La Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church (WMSAMEC) accueille avec satisfaction la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme à l'Organisation des Nations Unies. WMSAMEC est une organisation confessionnelle internationale comptant plus de 800 000 membres répartis dans 32 pays et sur quatre continents.

Nous considérons que les hommes et les femmes sont créés égaux à l'image de Dieu. Par conséquent, nous nous opposons à toute forme de violence sexiste, de discrimination et d'oppression, et nous défendons la justice pour les femmes et l'égalité des genres dans une perspective axée sur les droits de l'homme. La WMS dénonce la discrimination et la violence sexistes ainsi que le recours à des préceptes religieux pour les justifier. Nous nous engageons à redoubler d'efforts à cet égard ; cela passe par la création de partenariats multisectoriels, le dialogue avec d'autres chefs religieux, l'amélioration de notre action de sensibilisation, l'élaboration de codes de conduite et de politiques visant à autonomiser les femmes et les filles, la collaboration avec les hommes et les garçons et la dénonciation des interprétations et des pratiques préjudiciables et discriminatoires.

En tant qu'organisation confessionnelle de femmes, nous nous employons à promouvoir l'autonomisation économique et spirituelle des femmes, des filles et des garçons. Nous soutenons les femmes agricultrices et le développement des petites entreprises tenues par des femmes ; nous agissons pour éliminer la faim, soigner les personnes malades (par exemple, les personnes qui souffrent de fistules et celles qui vivent avec le VIH ou le sida), promouvoir la paix et le renforcement des capacités de direction, et poursuivre la lutte contre le fléau de la traite des êtres humains et de la violence à l'égard des femmes et des filles. La WMS souligne que l'autonomisation des femmes et des filles est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Nous sommes préoccupées par la multiplication des usages impropres de doctrines religieuses qui sont employées à des fins de violence contre les femmes, ce qui conduit souvent à un détournement des discours théologiques, en dehors de toute tradition religieuse particulière. Dans un tel contexte, les droits des femmes deviennent souvent une question litigieuse. Pourtant, la foi, les pratiques et les institutions religieuses peuvent jouer un rôle prépondérant dans les discussions autour de l'égalité des genres, ce qui se vérifie souvent. Elles participent à la redéfinition des rôles et des structures et assurent l'inclusion et la participation des femmes en tant qu'agentes de changement.

Nous accueillons avec satisfaction les échanges de cette année sur les besoins et les droits des femmes rurales dans le monde. Aujourd'hui, les principales sources de préoccupation à leur égard sont: l'appropriation des terres et le manque d'accès aux terres ; les effets des changements climatiques sur l'agriculture et les zones rurales ; la privatisation des services publics essentiels et l'appropriation privée de la biodiversité du monde, en particulier des ressources autochtones.

Les femmes n'auront pas accès aux services essentiels, tels que la santé, l'éducation, les transports, la sécurité et le développement économique des zones rurales, entre autres préoccupations, tant que les principales tendances nationales et mondiales ne seront pas prises en considération. Il s'agit notamment des politiques macroéconomiques, des changements climatiques et des conflits.

Tous les efforts visant à régler les problèmes immédiats des femmes rurales doivent remettre en cause les politiques commerciales et macroéconomiques qui ont

systématiquement porté atteinte aux moyens de subsistance, à la souveraineté alimentaire, à l'accès aux services et à l'autonomie des femmes rurales.

Le potentiel de contribution des femmes rurales à la réalisation des ODD demeurera inexploité tant que l'ONU et les États Membres ne s'attaqueront pas aux obstacles suivants:

### **Les changements climatiques, l'agriculture et la souveraineté alimentaire**

Malgré les progrès accomplis dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, la faim et la malnutrition persistent. La sécheresse, l'irrégularité des précipitations, la déforestation, la hausse du niveau des mers qui entraîne la salinisation de la fourniture d'eau et la prévalence des catastrophes naturelles causées par la dégradation de l'environnement et les changements climatiques contribuent largement à l'insécurité alimentaire mondiale.

Dans beaucoup de villages où nos membres et nos organisations partenaires sont présents, les femmes rurales s'engagent dans l'agriculture à petite échelle et la production alimentaire. Toutefois, elles ont un accès restreint à la propriété ou au contrôle des terres arables, des semences et des engrais durables, des zones de pêche, des marchés, de matériel et de techniques agricoles plus efficaces, ainsi que des ressources financières. L'agro-industrie, plutôt que les exploitations locales, a la main mise sur la production alimentaire. En dépit des progrès accomplis dans le cadre d'initiatives mondiales, l'accès à une eau salubre, l'efficacité des méthodes d'irrigation, l'existence de déserts alimentaires et de pénuries d'électricité restent problématiques, et contribuent à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et locale.

Les femmes rurales jouent un rôle indispensable dans l'agriculture et la production alimentaire. Elles doivent être épaulées dans leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, puisqu'elles cherchent à accroître la production agricole pour éliminer la faim et la pauvreté.

### **Accès à l'éducation**

L'enseignement primaire, secondaire et tertiaire et la formation des femmes et des filles rurales sont essentiels.

Les rapports de nos membres et de nos partenaires du monde entier soulignent la persistance de taux élevés d'analphabétisme, en particulier chez les femmes et les filles pauvres en zones rurales. À cause de la discrimination fondée sur le sexe, les pratiques préjudiciables subsistent, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé, les problèmes d'harcèlement sexuel liés à l'accès à l'éducation, et les difficultés d'accès aux produits d'hygiène. On empêche les femmes et les filles de profiter pleinement des chances d'éducation.

### **Transports et accès aux ressources**

Partout dans le monde, les zones rurales souffrent d'un manque d'infrastructures de transport publiques et appropriées.

Non seulement cette pénurie de transports appropriés nuit à la distribution des vivres, mais elle prive les populations rurales de l'accès à des services médicaux et sociaux. Les femmes et les filles qui ne disposent pas de moyens de transport sûrs et fiables n'ont souvent d'autre choix que de marcher sur de longues distances, ce qui les expose à la violence et aux agressions sexuelles.

### **Accès aux soins médicaux et aux droits en matière de santé sexuelle et procréative**

Les zones rurales souffrent d'un accès restreint à des soins médicaux appropriés, à des informations et à des services qui défendent les droits en matière de santé sexuelle et procréative des femmes rurales. Une insuffisance de soins médicaux de base et de suppléments alimentaires contribue à la hausse des taux de mortalité maternelle et infantile, des cas de fistule et à la propagation continue du VIH ou du sida, entre autres maladies.

### **L'autonomisation des femmes dans les structures de gouvernance**

Malgré leur grande utilité au niveau local, s'agissant par exemple de l'agriculture, de la production alimentaire, de l'aide familiale et des soins prodigués aux personnes malades, les femmes ne sont généralement pas reconnues à leur juste valeur. Ainsi, il est courant que les soins domestiques ne soient pas valorisés ou rémunérés. Les États Membres devraient accorder la priorité au rôle des femmes, à la nécessité de les promouvoir à des postes de direction et de mettre en œuvre des actions et des programmes faisant place aux femmes.

### **Recommandations à l'Organisation des Nations Unies et aux États Membres**

WMS demande instamment aux États Membres de:

- Considérer les groupes religieux comme de véritables partenaires de la défense et de la promotion des droits fondamentaux de chacun, en particulier pour la prévention et l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes ;
- Mettre pleinement en œuvre le Programme d'action de Beijing et adopter une approche tenant compte des disparités entre les sexes dans tous les ODD ;
- Lutter contre la dégradation environnementale et les changements climatiques (ODD 13) et leurs effets disproportionnés sur les femmes rurales ;
- Faciliter l'accès des femmes aux terres, en protégeant les petites exploitations agricoles et en ouvrant l'accès des femmes agricultrices aux financements, afin d'améliorer les pratiques agricoles et la nutrition des femmes et de leurs familles ;
- Améliorer l'accès des femmes et des filles à l'éducation ; renforcer leur droit de posséder des terres, d'obtenir des prêts, d'acheter et de transporter des biens ; améliorer leur droit de formation à la vulgarisation agricole ; favoriser l'accès des femmes rurales et agricultrices à d'autres ressources ;
- Encourager chacun, en particulier les hommes et les garçons, à participer activement à la prévention et à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes ;
- S'opposer aux programmes qui privilégient les exportations agricoles et les paiements de dette à la souveraineté alimentaire, et notamment à la production des petites exploitantes agricoles ;
- Abandonner les plans de privatisation qui sapent les services sociaux de base, dont l'éducation, les soins de santé, le transport et l'emploi ;
- Agir de concert avec la société civile et les organisations confessionnelles pour s'attaquer aux causes des injustices qui portent atteinte à la dignité et au caractère sacré de toutes les femmes et filles ;

- Lutter contre le détournement des doctrines religieuses, qui menace l'exercice des droits fondamentaux des femmes, et qui touche particulièrement les femmes en situation vulnérable, telles que les femmes rurales.

La Women's Missionary Society croit que chaque personne, indépendamment de son genre ou de sa nationalité, doit pouvoir exercer ses droits fondamentaux, tels qu'une alimentation saine, l'éducation, les transports, la sécurité et les soins médicaux. Il est temps d'accorder la priorité aux droits et aux besoins des femmes et des filles rurales.

---